



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB  
Feuille officielle suisse du commerce FOSC  
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC  
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

**Rubrique:** Communications d'entreprises  
**Sous-rubrique:** Invitation à l'assemblée générale  
**Date de publication:** SHAB 30.04.2021  
**Date d'échéance prévue:** 30.04.2022  
**Numéro de publication:** UP04-0000003090

**Entité de publication**  
Aproz Sources Minérales SA, Rte de Riddes 327, 1994 Aproz (Nendaz)

## Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Aproz Sources Minérales SA

**Organisation concernée:**  
Aproz Sources Minérales SA  
CHE-102.560.397  
Route de Riddes 327  
1994 Aproz (Nendaz)

**Indications concernant l'assemblée générale:**  
28.05.2021, 11:00 heures, Aproz

**Texte d'invitation/ordre du jour:**  
Veuillez svp télécharger le PDF ci-joint pour obtenir la publication de la convocation à l'assemblée générale ordinaire.

# Aproz Sources Minérales SA

Les actionnaires sont convoqués en

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le vendredi 28 mai 2021, à 11 heures.

### ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des actions représentées
2. Rapport de gestion du conseil d'administration 2020 et présentation des comptes 2020
3. Rapport de l'organe de révision 2020
4. Approbation
  - a) du rapport annuel 2020  
*proposition du conseil d'administration: approbation du rapport annuel*
  - b) des comptes annuels 2020  
*proposition du conseil d'administration: approbation des comptes annuels*
5. Répartition du bénéfice  
*proposition du conseil d'administration: le montant à disposition est à répartir comme suit:*

- attribution à la réserve légale	CHF	-.-
- attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	CHF	1'363'000.--
- distribution d'un dividende de CHF 800.— par action	CHF	1'360'000.--
- report à nouveau	CHF	907.07
Total distribution	CHF	2'723'907.07
6. Décharge donnée au conseil d'administration pour l'exercice 2020  
*proposition du conseil d'administration: donner décharge aux membres du conseil*
7. Election de l'organe de révision pour 2021  
*proposition du conseil d'administration: élection de PricewaterhouseCoopers AG, Zürich*
8. Divers et imprévus

Le bilan, le compte de résultat, l'annexe aux comptes annuels, le procès-verbal de la dernière assemblée, le rapport de l'organe de révision et le rapport de gestion sont à la disposition des actionnaires durant les 20 jours qui précèdent l'assemblée, au siège de la société à Aproz.

**En raison du contexte exceptionnel résultant de la pandémie du COVID-19 et afin de protéger ses actionnaires, la société a décidé que son Assemblée se tiendra exceptionnellement sans la présence physique des actionnaires. Il leur est demandé d'exercer leur droit de vote exclusivement par voie de correspondance.**

Les actionnaires inscrits au registre des actions pourront exercer leur droit de vote. Ils recevront par courrier de manière personnalisée, l'ordre du jour, le rapport de gestion et ses annexes, le rapport de révision ainsi que le formulaire contenant les objets soumis au vote. Ce dernier formulaire devra être retourné par courrier au siège de la société jusqu'au 26 mai 2021.

Aproz, le 30 avril 2021